

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de l'auditeur indépendant	93
États consolidés du résultat net	95
États consolidés du résultat global	96
Bilans consolidés	97
États consolidés des variations des capitaux propres	98
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	99
Notes annexes	100
Note 1 Information sur la Société	100
Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables	100
Note 3 Charges autres que les commissions	106
Note 4 Autres titres de placement	107
Note 5 Prêts	108
Note 6 Titrisations	108
Note 7 Autres actifs	109
Note 8 Participation dans des entreprises associées	110
Note 9 Immobilisations	112
Note 10 Commissions de vente inscrites à l'actif	112
Note 11 Goodwill et immobilisations incorporelles	113
Note 12 Dépôts et certificats	114
Note 13 Autres passifs	114
Note 14 Avantages du personnel	115
Note 15 Impôt sur le résultat	118
Note 16 Dette à long terme	120
Note 17 Capital social	121
Note 18 Gestion du capital	122
Note 19 Paiements fondés sur des actions	122
Note 20 Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	125
Note 21 Gestion des risques	125
Note 22 Instruments financiers dérivés	129
Note 23 Juste valeur des instruments financiers	130
Note 24 Bénéfice par action ordinaire	133
Note 25 Passifs éventuels et garanties	134
Note 26 Transactions entre parties liées	134
Note 27 Information sectorielle	135

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT *(suite)*

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Dalziel.

Deloitte LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg, Manitoba

Le 14 février 2020

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2019	2018
Produits		
Honoraires de gestion	2 267 960 \$	2 239 182 \$
Honoraires d'administration	414 457	427 093
Honoraires de distribution	368 036	370 906
Produits tirés des placements nets et autres produits	76 928	61 928
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	105 225	149 962
	3 232 606	3 249 071
Charges		
Commissions	1 101 165	1 098 643
Charges autres que les commissions (note 3)	1 054 389	1 043 482
Charges d'intérêts (notes 16 et 27)	108 386	120 859
	2 263 940	2 262 984
Bénéfice avant impôt sur le résultat	968 666	986 087
Impôt sur le résultat (note 15)	219 719	209 919
Bénéfice net	748 947	776 168
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	746 734 \$	767 318 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 24)		
– De base	3,12 \$	3,19 \$
– Dilué	3,12 \$	3,18 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
Bénéfice net	748 947 \$	776 168 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (1 651) \$ et de (2 835) \$</i>	10 597	18 166
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de 6 243 \$ et de 6 117 \$</i>	(16 895)	(16 523)
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant</i>	(19 129)	5 035
Éléments qui pourraient être reclassés subséquentement en résultat net		
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de 3 448 \$ et de (412) \$</i>	(35 009)	18 637
	(60 436)	25 315
Total du bénéfice global	688 511 \$	801 483 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	720 005 \$	650 228 \$
Autres titres de placement (note 4)	357 362	459 911
Fonds de clients déposés	561 269	546 787
Débiteurs et autres montants à recevoir	394 210	319 609
Impôt sur le résultat à recouvrer	11 925	9 316
Prêts (note 5)	7 198 043	7 738 031
Instruments financiers dérivés (note 22)	15 204	16 364
Autres actifs (note 7)	45 843	46 531
Participation dans des entreprises associées (note 8)	1 753 882	1 651 304
Immobilisations (note 9)	216 956	138 647
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 10)	149 866	105 044
Impôt sur le résultat différé (note 15)	76 517	75 607
Immobilisations incorporelles (note 11)	1 230 127	1 191 068
Goodwill (note 11)	2 660 267	2 660 267
	15 391 476 \$	15 608 714 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	434 957 \$	397 379 \$
Impôt sur le résultat à payer	4 867	51 894
Instruments financiers dérivés (note 22)	17 193	28 990
Dépôts et certificats (note 12)	584 331	568 799
Autres passifs (note 13)	441 902	444 173
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 6)	6 913 636	7 370 193
Obligations locatives	90 446	-
Impôt sur le résultat différé (note 15)	305 049	295 719
Dettes à long terme (note 16)	2 100 000	1 850 000
	10 892 381	11 007 147
Capitaux propres		
Capital social		
Actions privilégiées perpétuelles	-	150 000
Actions ordinaires	1 597 860	1 611 263
Surplus d'apport	48 677	45 536
Bénéfices non distribués	2 980 260	2 840 566
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(127 702)	(45 798)
	4 499 095	4 601 567
	15 391 476 \$	15 608 714 \$

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 14 février 2020.



Jeffrey R. Carney
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)



John McCallum
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL SOCIAL					TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 17)	ACTIONS ORDINAIRES (note 17)	SURPLUS D'APPORT	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) (note 20)	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>						
2019						
Solde au début						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 611 263 \$	45 536 \$	2 840 566 \$	(45 798) \$	4 601 567 \$
Changement de méthode comptable (note 2) IFRS 16	-	-	-	(5 568)	-	(5 568)
Données retraitées	150 000	1 611 263	45 536	2 834 998	(45 798)	4 595 999
Bénéfice net	-	-	-	748 947	-	748 947
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(60 436)	(60 436)
Total du bénéfice global	-	-	-	748 947	(60 436)	688 511
Rachat d'actions privilégiées	(150 000)	-	-	-	-	(150 000)
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	5 111	-	-	-	5 111
Rachetées aux fins d'annulation	-	(18 514)	-	-	-	(18 514)
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 406	-	-	3 406
Exercées	-	-	(265)	-	-	(265)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(2 213)	-	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(537 588)	-	(537 588)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-	-	21 468	(21 468)	-
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	-	-	-	(85 352)	-	(85 352)
Solde à la fin	- \$	1 597 860 \$	48 677 \$	2 980 260 \$	(127 702) \$	4 499 095 \$
2018						
Solde au début	150 000 \$	1 602 726 \$	42 633 \$	2 620 797 \$	(71 113) \$	4 345 043 \$
Bénéfice net	-	-	-	776 168	-	776 168
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	25 315	25 315
Total du bénéfice global	-	-	-	776 168	25 315	801 483
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	8 537	-	-	-	8 537
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 687	-	-	3 687
Exercées	-	-	(784)	-	-	(784)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 883)	-	(541 883)
Autres produits	-	-	-	(5 666)	-	(5 666)
Solde à la fin	150 000 \$	1 611 263 \$	45 536 \$	2 840 566 \$	(45 798) \$	4 601 567 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	968 666 \$	986 087 \$
Impôt sur le résultat payé	(236 676)	(132 611)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	22 387	14 462
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(67 209)	(55 685)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	79 496	56 065
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(32 251)	(77 190)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(4 810)	(18 428)
Provisions au titre de la restructuration et autres	-	22 758
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	9 316	51 626
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	738 919	847 084
Versements en trésorerie liés aux provisions au titre de la restructuration	(26 853)	(61 931)
	712 066	785 153
Activités de financement		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(2 472)	(1 248)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 456 265	1 771 735
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 960 757)	(2 034 429)
Remboursements d'obligations locatives	(23 370)	-
Émission de débentures	250 000	200 000
Remboursement de débentures	-	(525 000)
Rachat d'actions privilégiées	(150 000)	-
Émission d'actions ordinaires	4 846	7 753
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(99 963)	-
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(4 425)	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(539 046)	(541 759)
	(1 068 922)	(1 131 798)
Activités d'investissement		
Achat d'autres placements	(118 917)	(154 463)
Produit de la vente d'autres placements	85 462	93 498
Augmentation des prêts	(1 682 079)	(1 748 387)
Remboursement des prêts et autres	2 211 504	1 895 648
Entrées d'immobilisations, montant net	(18 813)	(7 117)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions	(64 121)	(49 149)
Investissement dans Personal Capital Corporation	(66 811)	-
Produit de l'offre publique de rachat importante (note 8)	80 408	-
	426 633	30 030
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	69 777	(316 615)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	650 228	966 843
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	720 005 \$	650 228 \$
Trésorerie	67 986 \$	81 799 \$
Équivalents de trésorerie	652 019	568 429
	720 005 \$	650 228 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	301 738 \$	296 793 \$
Intérêts versés	271 914 \$	290 510 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

NOTES ANNEXES

31 DÉCEMBRE 2019 et 2018 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

UTILISATION DU JUGEMENT, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 11, 13, 14, 15 et 23.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), dans China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC ») et dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital ») sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global (de la perte globale) des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

Au 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16 et a eu recours à la méthode de l'application rétrospective modifiée sans retraitement des données financières comparatives. En vertu de cette méthode, la Société a comptabilisé une obligation locative de 105,5 M\$ équivalente à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, cette actualisation étant faite à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué était de 4,4 %. Un actif au titre du droit d'utilisation de 96,1 M\$ correspondant aux contrats de location de la Société a également été comptabilisé à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début de chaque contrat de location, déduction faite de l'amortissement cumulé qui aurait été

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES**IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 ») (suite)**

comptabilisé jusqu'au 1^{er} janvier 2019. L'écart de 9,4 M\$ (5,6 M\$ après impôt et autres ajustements) entre l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative a été comptabilisé à titre d'ajustement des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2019. Les mesures de simplification suivantes ont été appliquées lors de la transition :

- Nous avons appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.
- Nous avons comptabilisé les contrats de location dont l'échéance de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application en tant que contrat de location à court terme.
- Nous nous sommes appuyés sur l'évaluation qu'elle a faite de ses contrats de location immédiatement avant la date de première application en appliquant IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, pour déterminer si des contrats sont déficitaires, au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

La dotation aux amortissements et les charges d'intérêt ont augmenté en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Cependant, le total des charges ne diffère pas de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple.

L'incidence des changements de méthodes comptables sur le bilan consolidé se présente comme suit :

	31 DÉCEMBRE 2018	AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE L'ADOPTION D'IFRS 16	1 ^{ER} JANVIER 2019
Actif			
Autres actifs ¹	46 531 \$	(61) \$	46 470 \$
Immobilisations	138 647	96 065	234 712
		<u>96 004 \$</u>	
Passif et capitaux propres			
Créditeurs et charges à payer ¹	397 379 \$	(1 958) \$	395 421 \$
Obligations locatives	–	105 539	105 539
Impôt sur le résultat différé	295 719	(2 009)	293 710
Bénéfices non distribués	2 840 566	(5 568)	2 834 998
		<u>96 004 \$</u>	

1. Radiation de l'incitatif sous forme de loyer gratuit sur les contrats de location inscrits à l'actif.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également comptabilisés à mesure que le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. La contrepartie est recouvrée dans un court laps de temps à partir de la date de comptabilisation des produits des services connexes. Le montant global des créances liées à ces services au 31 décembre 2019 s'est établi à 92,1 M\$ (2018 – 66,0 M\$).

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose sur la détention d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose à la fois sur la perception de flux de trésorerie contractuels et sur la vente d'actifs, ou s'il fait l'objet d'une désignation irrévocable en ce sens, dans le cas d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

Les autres titres de placement, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les titres de placement à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres de placement sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

PRÊTS

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés

PRÊTS (suite)

déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

DÉCOMPTABILISATION

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

COMMISSIONS DE VENTE

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à la vente de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société est amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat. Il est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions.

CONTRATS DE LOCATION

Pour les contrats qui comportent un contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Les intérêts imputés à l'obligation locative sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts.

Les paiements de loyers qui sont pris en compte pour l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des paiements ou pénalités liés à la résiliation du contrat de location, le cas échéant. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société, lequel s'applique aux portefeuilles de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.

CONTRATS DE LOCATION (suite)

La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ou d'obligation locative pour les contrats de location qui, à la date de début, sont assortis d'une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise les paiements liés à ces contrats de location comme des charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris dans les charges autres que les commissions.

AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié aux régimes à prestations définies et est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

PROVISIONS

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les Autres éléments du résultat

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (note 21). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global et par la suite comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'IASB et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

NOTE 3 CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

	2019	2018
Salaires et avantages du personnel	517 796 \$	481 116 \$
Charges de restructuration et autres charges	–	22 758
Charges locatives	27 840	56 816
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	79 496	56 065
Autres	429 257	426 727
	1 054 389 \$	1 043 482 \$

En 2018, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 22,7 M\$ découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives destinées à améliorer les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

NOTE 4 AUTRES TITRES DE PLACEMENT

	2019		2018	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	244 989 \$	301 196 \$	303 619 \$	372 396 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	1 575	1 759	16 976	12 915
Fonds d'investissement exclusifs	51 304	54 407	78 504	74 600
	52 879	56 166	95 480	87 515
	297 868 \$	357 362 \$	399 099 \$	459 911 \$

À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 »). Au 31 décembre 2018, les investissements comprenaient également les investissements dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »). En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital, ce qui a augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 % et donné lieu au reclassement de l'investissement dans Personal Capital pour le comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, alors qu'il était comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 8).

Wealthsimple est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Portag3 est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives. Wealthsimple et Portag3 sont tous deux sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

En 2019, la Société a réalisé un investissement de 51,9 M\$ lié à Wealthsimple (2018 – 72,3 M\$) et un investissement de 14,8 M\$ lié à Portag3 (2018 – 16,3 M\$).

À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2019, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 161,8 G\$ (2018 – 143,3 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans les bilans consolidés de la Société. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Ce solde représente l'exposition maximale au risque de perte de la Société en ce qui a trait à ces investissements.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2019, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 7,1 M\$ (2018 – 11,2 M\$), de titres de capitaux propres de 21,8 M\$ (2018 – 33,8 M\$) et de titres à revenu fixe de 6,0 M\$ (2018 – 3,0 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

NOTE 5 PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 2019	TOTAL 2018
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 524 491 \$	5 666 635 \$	7 592 \$	7 198 718 \$	7 734 529 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues				675	801
				7 198 043	7 733 728
À la juste valeur par le biais du résultat net				-	4 303
				7 198 043 \$	7 738 031 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				801 \$	806 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				(863)	(326)
Pertes de crédit attendues				737	321
Solde à la fin				675 \$	801 \$

Au 31 décembre 2019, les prêts douteux totalisaient 2 381 \$ (2018 – 3 271 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 218,3 M\$ (2018 – 213,9 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 171,9 M\$ (2018 – 165,2 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 3,2 M\$ (2018 – 1,5 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 4,3 M\$ (2018 – montant négatif de 13,6 M\$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

NOTE 6 TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur négative de 0,9 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – juste valeur positive de 4,9 M\$).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

NOTE 6 TITRISATIONS (suite)

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	NET
2019			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 890 955 \$	3 938 732 \$	(47 777) \$
PCAA commandité par des banques	2 938 910	2 974 904	(35 994)
Total	6 829 865 \$	6 913 636 \$	(83 771) \$
Juste valeur	6 907 742 \$	6 996 953 \$	(89 211) \$
2018			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 246 668 \$	4 250 641 \$	(3 973) \$
PCAA commandité par des banques	3 102 498	3 119 552	(17 054)
Total	7 349 166 \$	7 370 193 \$	(21 027) \$
Juste valeur	7 405 170 \$	7 436 873 \$	(31 703) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 7 AUTRES ACTIFS

	2019	2018
Charges différées et payées d'avance	44 673 \$	45 461 \$
Autres produits	1 170	1 070
	45 843 \$	46 531 \$

D'autres actifs totalisant 19,1 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 18,9 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL
2019				
Solde au début	967 829 \$	683 475 \$	– \$	1 651 304 \$
Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	–	–	216 952	216 952
Produit de l'offre publique de rachat importante	(80 408)	–	–	(80 408)
Dividendes reçus	(62 673)	(10 301)	–	(72 974)
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice (pertes)	109 088	30 119	(16 782)	122 425
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(17 200)	–	–	(17 200)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(19 985)	(40 599)	(5 633)	(66 217)
Solde à la fin	896 651 \$	662 694 \$	194 537 \$	1 753 882 \$
2018				
Solde au début	901 405 \$	647 880 \$	– \$	1 549 285 \$
Dividendes reçus	(61 831)	(12 156)	–	(73 987)
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice	120 966	28 996	–	149 962
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	7 289	18 755	–	26 044
Solde à la fin	967 829 \$	683 475 \$	– \$	1 651 304 \$

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans Great-West Lifeco Inc., dans China Asset Management Co., Ltd. et dans Personal Capital Corporation, puisqu'elle exerce une influence notable.

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Lifeco est une société cotée en bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2019, la Société détenait 37 337 133 actions de Lifeco (2018 – 39 737 388), ce qui représentait une participation de 4,0 % (2018 – 4,0 %). L'influence notable de la Société tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

En avril 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$.

En juin 2019, Lifeco a comptabilisé une perte non récurrente relativement à la vente de la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. En décembre 2019, Lifeco a comptabilisé des charges exceptionnelles relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly. La quote-part de ces charges après impôt revenant à la Société s'est élevée à 17,2 M\$.

La juste valeur de la participation de la Société dans Lifeco totalisait 1 241,8 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 1 118,6 M\$). La Société a choisi d'appliquer l'exemption comprise dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour garder les méthodes comptables concernées de Lifeco liées au report de l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*, par Lifeco.

NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES *(suite)*

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO ») *(suite)*

Au 31 décembre 2019, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société (2018 – 9 200 000).

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2019, consulter les informations qu'elle a publiées.

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 31 décembre 2019, la Société détenait une participation de 13,9 % dans China AMC (2018 – 13,9 %). L'influence notable de la Société tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de China AMC :

AU 31 DÉCEMBRE <i>(en millions)</i>	2019		2018	
	DOLLARS CANADIENS	YUAN CHINOIS	DOLLARS CANADIENS	YUAN CHINOIS
Total de l'actif	2 171	11 645	2 051	10 342
Total du passif	504	2 701	445	2 242
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE				
Produits	763	3 977	733	3 733
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	230	1 201	224	1 140
Total du bénéfice global	234	1 219	235	1 171

PERSONAL CAPITAL CORPORATION (« PERSONAL CAPITAL »)

En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital, ce qui a augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 %. En ajoutant à cela sa représentation au sein du conseil, la Société peut exercer une influence notable.

Au 31 décembre 2019, la Société détenait une participation de 24,8 % dans Personal Capital. Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de Personal Capital revenant à la Société financière IGM comprend sa quote-part de la perte nette de Personal Capital ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles de la Société financière IGM, comptabilisé dans le cadre de son placement dans la société.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Personal Capital :

AU 31 DÉCEMBRE <i>(en millions)</i>	2019		2018	
	DOLLARS CANADIENS	DOLLARS AMÉRICAINS	DOLLARS CANADIENS	DOLLARS AMÉRICAINS
Total de l'actif	85,9	66,1	–	–
Total du passif	23,0	17,7	–	–
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE				
Produits	99,8	75,3	–	–
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(56,4)	(42,5)	–	–
Total de la perte globale	(56,4)	(42,5)	–	–

NOTE 9 IMMOBILISATIONS

	MOBILIER ET MATÉRIEL	IMMEUBLES ET COMPOSANTS	ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION	TOTAL
2019				
Coût	321 108 \$	66 817 \$	104 343 \$	492 268 \$
Moins : amortissement cumulé	(236 809)	(15 016)	(23 487)	(275 312)
	84 299 \$	51 801 \$	80 856 \$	216 956 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	88 185 \$	50 462 \$	– \$	138 647 \$
Adoption d'IFRS 16	–	–	96 065	96 065
Entrées	16 679	2 841	8 278	27 798
Cessions	(893)	–	–	(893)
Amortissement	(19 672)	(1 502)	(23 487)	(44 661)
Solde à la fin	84 299 \$	51 801 \$	80 856 \$	216 956 \$
2018				
Coût	306 416 \$	63 976 \$	– \$	370 392 \$
Moins : amortissement cumulé	(218 231)	(13 514)	–	(231 745)
	88 185 \$	50 462 \$	– \$	138 647 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	99 335 \$	52 186 \$	– \$	151 521 \$
Entrées	16 177	213	–	16 390
Cessions	(5 833)	(536)	–	(6 369)
Amortissement	(21 494)	(1 401)	–	(22 895)
Solde à la fin	88 185 \$	50 462 \$	– \$	138 647 \$

NOTE 10 COMMISSIONS DE VENTE INSCRITES À L'ACTIF

	2019	2018
Coût	192 504 \$	125 264 \$
Moins : amortissement cumulé	(42 638)	(20 220)
	149 866 \$	105 044 \$
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début	105 044 \$	63 821 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	67 209	55 685
Amortissement	(22 387)	(14 462)
	44 822	41 223
Solde à la fin	149 866 \$	105 044 \$

NOTE 11 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
2019						
Coût	256 365 \$	147 248 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 429 349 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(117 866)	(81 356)	-	-	(199 222)	-
	138 499 \$	65 892 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 230 127 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
Entrées	44 421	25 457	-	-	69 878	-
Cessions	-	(1 726)	-	-	(1 726)	-
Amortissement	(22 619)	(6 474)	-	-	(29 093)	-
Solde à la fin	138 499 \$	65 892 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 230 127 \$	2 660 267 \$
2018						
Coût	212 006 \$	125 630 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 372 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(95 309)	(76 995)	-	-	(172 304)	-
	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$
Entrées	18 940	16 366	-	-	35 306	-
Cessions	(216)	(1 877)	-	-	(2 093)	-
Amortissement	(21 046)	(5 550)	-	-	(26 596)	-
Solde à la fin	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2019		2018	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
IG Gestion de patrimoine	1 347 781 \$	- \$	1 347 781 \$	- \$
Mackenzie	1 168 580	1 002 681	1 168 580	1 002 681
Autres	143 906	23 055	143 906	23 055
Total	2 660 267 \$	1 025 736 \$	2 660 267 \$	1 025 736 \$

NOTE 11 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 12 DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 584,3 M\$ (2018 – 568,8 M\$), liés aux dépôts et aux certificats.

	À VUE	ÉCHÉANCE			TOTAL 2019	TOTAL 2018
		1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	572 974 \$	5 546 \$	3 607 \$	255 \$	582 382 \$	566 605 \$
Certificats	–	454	630	865	1 949	2 194
	572 974 \$	6 000 \$	4 237 \$	1 120 \$	584 331 \$	568 799 \$

NOTE 13 AUTRES PASSIFS

	2019	2018
Dividendes à payer	134 040 \$	137 710 \$
Intérêts à payer	30 127	27 527
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	207 441	189 113
Provisions	20 513	50 768
Autres	49 781	39 055
	441 902 \$	444 173 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2019, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 2,2 M\$, des reprises de provisions de 3,3 M\$ et des paiements de 29,2 M\$.

D'autres passifs totalisant 221,5 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 238,5 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSD ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. En 2019, la Société a versé des cotisations de 26,4 M\$ (2018 – 40,4 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 26,1 M\$ en 2020. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSD sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2019			2018		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	407 428 \$	– \$	– \$	417 687 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	2 316	–	–	2 464	–	–
Cotisations de l'employeur	26 368	–	–	40 438	–	–
Prestations versées	(32 014)	–	–	(35 411)	–	–
Produits d'intérêts	16 065	–	–	15 246	–	–
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	46 384	–	–	(32 996)	–	–
Solde à la fin	466 547	–	–	407 428	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	496 715	62 084	37 742	493 610	63 134	45 405
Prestations versées	(32 014)	(3 308)	(2 266)	(35 411)	(2 873)	(2 373)
Coût des services rendus de l'exercice (Profit) perte au titre de la réduction du régime	18 540	1 462	539	20 293	1 400	918
Cotisations des employés	–	–	–	(776)	–	36
Cotisations des employés	2 316	–	–	2 464	–	–
Charges d'intérêts	19 048	2 265	1 337	17 403	2 153	1 521
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
– Hypothèses démographiques	–	–	–	17 397	–	(5 708)
– Ajustements liés à l'expérience	(970)	1 934	(648)	(3 098)	(12)	(787)
– Hypothèses financières	61 971	4 798	2 443	(15 167)	(1 718)	(1 270)
Solde à la fin	565 606	69 235	39 147	496 715	62 084	37 742
Passif au titre des prestations constituées	99 059 \$	69 235 \$	39 147 \$	89 287 \$	62 084 \$	37 742 \$

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2019			2018		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	3,20 %	2,95 %-3,10 %	3,05 %	3,90 %	3,55 %-3,80 %	3,70 %
Taux de croissance de la rémunération	3,90 %	3,75 %	s.o.	4,30 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	4,00 %	s.o.	s.o.	5,78 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans

1. Tend vers 4,00 % en 2044 et reste à un taux identique par la suite.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 19,1 années (2018 – 18,3 années).

Charge au titre des avantages :

	2019			2018		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	18 540 \$	1 462 \$	539 \$	20 293 \$	1 400 \$	918 \$
(Profit) perte au titre de la réduction du régime	–	–	–	(776)	–	36
Coûts financiers nets	2 983	2 265	1 337	2 157	2 153	1 521
	21 523 \$	3 727 \$	1 876 \$	21 674 \$	3 553 \$	2 475 \$

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2019		2018	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(25 523) \$	(1 782) \$	(21 322) \$	(1 719) \$
Baisse	27 313	1 815	22 784	1 743
Taux de rémunération (+ / – 0,25 %)				
Hausse	9 676	812	7 245	720
Baisse	(9 555)	(806)	(7 198)	(707)
Mortalité				
Augmentation de un an	12 476	686	9 725	705
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(1 825)	52	(1 640)	52
Baisse	1 908	(56)	1 713	(57)
Taux de rémunération (+ / – 0,25 %)				
Hausse	79	23	75	22
Baisse	(78)	(22)	(74)	(24)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 681	58	1 418	57
Avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(982)	43	(902)	36
Baisse	1 028	(46)	940	(39)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / – 1,00 %)				
Hausse	1 372	39	1 180	44
Baisse	(1 183)	(35)	(1 027)	(38)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 180	44	987	45

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2019	2018
Titres de capitaux propres	59,2 %	56,4 %
Titres à revenu fixe	30,3	32,5
Stratégies alternatives	9,4	9,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1	1,2
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement exclusifs, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions a totalisé 5,5 M\$ (2018 – 4,8 M\$).

RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (« RER ») COLLECTIF

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 6,9 M\$ (2018 – 6,7 M\$).

NOTE 15 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat :

	2019	2018
Impôt sur le résultat constaté en résultat net		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	200 736 \$	223 924 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	513	(9 317)
	201 249	214 607
Impôt différé	18 470	(4 688)
	219 719 \$	209 919 \$

NOTE 15 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Taux d'imposition effectif :

	2019	2018
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,77 %	26,81 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	(3,31)	(3,79)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée (note 8)	0,48	–
Consolidation des pertes fiscales (note 26)	(1,41)	(1,40)
Autres éléments	0,15	(0,33)
Taux d'imposition effectif	22,68 %	21,29 %

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ

Sources d'impôt sur le résultat différé :

	2019	2018
Actifs d'impôt différé		
Passif au titre des prestations constituées	55 994 \$	51 025 \$
Reports en avant de pertes	33 700	33 165
Autres	38 483	38 726
	128 177	122 916
Passifs d'impôt différé		
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 2)	40 006	28 254
Immobilisations incorporelles	268 734	265 343
Autres	47 969	49 431
	356 709	343 028
	228 532 \$	220 112 \$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2019	2018
Actifs d'impôt différé	76 517 \$	75 607 \$
Passifs d'impôt différé	305 049	295 719
	228 532 \$	220 112 \$

Au 31 décembre 2019, les pertes autres qu'en capital de la Société se chiffraient à 10,0 M\$ (2018 – 4,6 M\$), et elles pouvaient être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur; les avantages liés à ces pertes n'avaient pas été comptabilisés. Une tranche de 9,2 M\$ de ces pertes peut être reportée en avant indéfiniment et les pertes restantes expireront le 31 décembre 2037.

NOTE 16 DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	2019	2018
26 janvier 2027	3,44 %	400 000	400 000
13 décembre 2027	6,65 %	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	200 000	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	250 000	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	200 000	200 000
21 mars 2050	4,206 %	250 000	-
		2 100 000	\$ 1 850 000

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 104,3 M\$ (2018 – 120,9 M\$).

Le 20 mars 2019, la Société a émis des débetures à 4,206 % arrivant à échéance le 21 mars 2050 d'un principal de 250,0 M\$. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150,0 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % émises et en circulation, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019.

Les débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ sont arrivées à échéance et ont été remboursées le 7 mars 2018.

Le 11 juillet 2018, la Société a émis des débetures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un principal de 200,0 M\$.

Le 10 août 2018, la Société s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le remboursement anticipé de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un principal de 375 M\$. Une prime de 10,7 M\$ a été versée au remboursement anticipé des débetures à 7,35 % et est comprise dans les charges d'intérêts dans les états consolidés du résultat net.

NOTE 17 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires, sans valeur nominale

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2019		2018	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	-	- \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	240 885 317	1 611 263 \$	240 666 131	1 602 726 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 19)	171 561	5 111	219 186	8 537
Rachetées aux fins d'annulation	(2 762 788)	(18 514)	-	-
Solde à la fin	238 294 090	1 597 860 \$	240 885 317	1 611 263 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES

La Société a racheté les actions privilégiées de premier rang, série B, d'un principal de 150,0 M\$ le 30 avril 2019.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 26 mars 2019, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités qui demeurera en vigueur jusqu'à la date la plus rapprochée entre le 25 mars 2020 et la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires permis en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 4,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 14 mars 2019, soit 1,7 % de celles-ci. La précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société a pris fin le 19 mars 2018.

En 2019, 2 762 788 actions (2018 – néant) ont été rachetées pour un coût de 100,0 M\$. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

NOTE 18 GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 décembre 2018, le capital comprenait également des actions privilégiées perpétuelles qui ont été rachetées en avril 2019. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2 100,0 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 1 850,0 M\$ au 31 décembre 2018. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. L'augmentation nette de la dette à long terme découle de l'émission, le 20 mars 2019, de débetures à 4,206 % d'un montant de 250,0 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050.

La Société s'est servie du produit net provenant de l'émission des débetures en partie pour financer le rachat de 150,0 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a racheté 2 762 788 actions ordinaires à un coût de 100,0 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 17). En 2019, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes d'un montant de 2,2 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,36875 \$ par action, et de dividendes de 537,6 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

NOTE 19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2019, 20 415 351 actions ordinaires (2018 – 20 586 912) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

NOTE 19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS (suite)

En 2019, la Société a attribué 1 511 540 options à des salariés (2018 – 1 336 990). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été estimée à 1,82 \$ l'option (2018 – 2,56 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 34,35 \$ (2018 – 39,10 \$). Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2019	2018
Prix d'exercice	34,34 \$	39,28 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,07 %	2,35 %
Durée de vie attendue des options	7 ans	6 ans
Volatilité attendue	18,00 %	17,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	6,55 %	5,73 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2019, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 36,22 \$ en 2019.

La Société a constaté une charge de rémunération de 3,4 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2018 – 3,7 M\$).

	2019		2018	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	9 701 894	42,27 \$	8 912 748	42,59 \$
Attribuées	1 511 540	34,34	1 336 990	39,28
Exercées	(171 561)	28,25	(219 186)	35,37
Frappées de déchéance	(512 513)	45,20	(328 658)	43,53
Solde à la fin	10 529 360	41,22 \$	9 701 894	42,27 \$
Pouvant être exercées à la fin	5 470 178	43,99 \$	4 742 050	44,28 \$

OPTIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2019	DATE D'EXPIRATION	PRIX D'EXERCICE (\$)	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES	
			OPTIONS EN COURS	
	2020	40,45 – 42,82	559 351	559 351
	2021	42,49 – 46,72	426 531	426 531
	2022	45,56 – 47,23	659 948	659 948
	2023	44,73 – 47,26	999 590	887 348
	2024	53,81	763 700	683 950
	2025	43,28 – 43,97	1 090 690	725 413
	2026	34,88 – 38,17	1 939 899	833 563
	2027	39,71 – 41,74	1 292 707	428 035
	2028	37,58 – 40,10	1 319 699	266 039
	2029	34,29 – 36,91	1 477 245	–
			10 529 360	5 470 178

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS (suite)

d'acquisition des droits relatifs au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 17,0 M\$ en 2019 (2018 – 6,8 M\$) et un passif de 26,5 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 20,4 M\$).

RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 10,0 M\$ (2018 – 12,4 M\$).

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme d'une combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2019, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 18,6 M\$ (2018 – 13,4 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

NOTE 20 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES	TOTAL
2019				
Solde au début	(149 052) \$	57 234 \$	46 020 \$	(45 798) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(16 895)	10 597	(54 138)	(60 436)
Sortie des éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(21 468)	-	(21 468)
Solde à la fin	(165 947) \$	46 363 \$	(8 118) \$	(127 702) \$
2018				
Solde au début	(132 529) \$	39 068 \$	22 348 \$	(71 113) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(16 523)	18 166	23 672	25 315
Solde à la fin	(149 052) \$	57 234 \$	46 020 \$	(45 798) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

NOTE 21 GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur des finances et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une nécessité fondamentale pour la Société. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence de garantie liée à des instruments dérivés en ce qui concerne les activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	6,9 \$	10,1 \$	0,2 \$	17,2 \$
Dépôts et certificats	573,0	6,0	4,2	1,1	584,3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 473,6	5 431,5	8,5	6 913,6
Contrats de location ¹	–	26,2	54,7	23,5	104,4
Dettes à long terme	–	–	–	2 100,0	2 100,0
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	26,1	–	–	26,1
Total des échéances contractuelles	573,0 \$	1 538,8 \$	5 500,5 \$	2 133,3 \$	9 745,6 \$

1. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisé dans le cours normal des activités.
2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2020 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2019, inchangées par rapport au 31 décembre 2018. Les marges de crédit au 31 décembre 2019 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2018. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 720,0 M\$ (2018 – 650,2 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 68,0 M\$ (2018 – 81,8 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 652,0 M\$ (2018 – 568,4 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 34,5 M\$ (2018 – 103,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 206,5 M\$ (2018 – 76,2 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 411,0 M\$ (2018 – 364,3 M\$). Les résultats de 2018 comprenaient également un papier commercial de société à notation élevée de 24,4 M\$. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2019, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,2 G\$ (2018 – 7,7 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 6,8 G\$ (2018 – 7,3 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 344,5 M\$ (2018 – 363,9 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés, et des prêts d'un montant de 24,2 M\$ (2018 – 25,6 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IGM^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 3,9 G\$ (2018 – 4,2 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,9 G\$ (2018 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 71,9 M\$ (2018 – 74,1 M\$) et à 37,9 M\$ (2018 – 35,6 M\$), respectivement, au 31 décembre 2019. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 4,6 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2019 (2018 – 8,3 %).

Au 31 décembre 2019, une proportion de 59,1 % (2018 – 61,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2019, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,4 M\$, comparativement à 3,3 M\$ au 31 décembre 2018. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,6 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 1,8 M\$ au 31 décembre 2018.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2018, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 15,7 M\$ (2018 – 19,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 0,7 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – néant). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2019. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2018.

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2019, ce swap avait une juste valeur négative de 0,9 M\$ (2018 – juste valeur positive de 4,9 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,8 G\$ (2018 – 0,9 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2019, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 4,9 M\$ (2018 – juste valeur négative de 11,0 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,6 G\$ (2018 – 1,7 G\$). Au 31 décembre 2019, la juste valeur négative nette de 5,8 M\$ (2018 – juste valeur négative de 6,1 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,4 G\$ (2018 – 2,6 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur de 0,6 M\$ (2018 – juste valeur négative de 1,8 M\$) sur un montant notionnel en cours de 180,4 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 249,9 M\$).

NOTE 21 GESTION DES RISQUES (suite)

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2019, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 2,0 M\$ (2018 – une diminution de 0,5 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (se reporter à la note 4) classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 357,4 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 459,9 M\$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 40,5 M\$ (44,8 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC et de Personal Capital revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées d'environ 0,7 M\$ (0,6 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

2019	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	59 559 \$	46 504 \$	106 063 \$	373 \$	373 \$	10 \$
Sans comptabilité de couverture	914 441	1 466 479	76 973	2 457 893	12 049	12 049	17 183
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	10 175	33 440	–	43 615	2 782	2 782	–
	924 616 \$	1 559 478 \$	123 477 \$	2 607 571 \$	15 204 \$	15 204 \$	17 193 \$
2018							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	122 186 \$	42 650 \$	164 836 \$	1 \$	1 \$	1 158 \$
Sans comptabilité de couverture	907 525	1 736 413	36 737	2 680 675	16 034	16 034	23 252
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	10 310	26 985	–	37 295	329	329	4 580
	917 835 \$	1 885 584 \$	79 387 \$	2 882 806 \$	16 364 \$	16 364 \$	28 990 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 0,7 M\$ (2018 – néant).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 0,7 M\$ (2018 – néant). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

- Niveau 1 - Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 - Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.
- Niveau 3 - Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres titres de placement, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des

NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

2019	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	301 196 \$	– \$	– \$	301 196 \$	301 196 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	56 166	55 603	–	563	56 166
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–
Instruments financiers dérivés	15 204	–	10 762	4 442	15 204
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	7 198 043	–	366 020	6 907 743	7 273 763
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés					
	17 193	–	11 845	5 348	17 193
Autres passifs financiers					
	–	–	–	–	–
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats					
	584 331	–	584 662	–	584 662
Obligations à l'égard d'entités de titrisation					
	6 913 636	–	–	6 996 953	6 996 953
Dettes à long terme					
	2 100 000	–	2 453 564	–	2 453 564
<hr/>					
2018					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372 396 \$	– \$	– \$	372 396 \$	372 396 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	87 515	86 963	–	552	87 515
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	4 303	–	4 303	–	4 303
Instruments financiers dérivés	16 364	–	7 179	9 185	16 364
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	7 733 728	–	380 372	7 405 170	7 785 542
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés					
	28 990	–	24 704	4 286	28 990
Autres passifs financiers					
	8 237	8 235	2	–	8 237
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats					
	568 799	–	569 048	–	569 048
Obligations à l'égard d'entités de titrisation					
	7 370 193	–	–	7 436 873	7 436 873
Dettes à long terme					
	1 850 000	–	2 050 299	–	2 050 299

NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2019 ni en 2018.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
2019							
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372 396 \$	– \$	12 248 \$	66 693 \$	– \$	(150 141) \$	301 196 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	552	11	–	–	–	–	563
Instruments financiers dérivés, montant net	4 899	(5 207)	–	(1 551)	(953)	–	(906)
2018							
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	262 825 \$	– \$	21 002 \$	88 569 \$	– \$	– \$	372 396 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	661	(8)	–	–	–	(101)	552
Instruments financiers dérivés, montant net	4 095	(12 689)	–	224	(13 269)	–	4 899

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les états consolidés du résultat net.

NOTE 24 BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2019	2018
Bénéfice		
Bénéfice net	748 947 \$	776 168 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	746 734 \$	767 318 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	239 105	240 815
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	76	125
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	239 181	240 940
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base	3,12 \$	3,19 \$
Dilué	3,12 \$	3,18 \$

1. Exclut 1 591 milliers d'actions en 2019 (2018 – 1 453 milliers) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.

NOTE 25 PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

NOTE 26 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET SOLDES

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société liée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2019 et en 2018, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 54,8 M\$ (2018 – 62,6 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,1 M\$ (2018 – 17,5 M\$) et a versé un montant de 26,2 M\$ (2018 – 25,4 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,8 M\$ (2018 – 78,3 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- Au cours de 2019, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 10,8 M\$ (2018 – 61,4 M\$).

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. La Société comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, la Société a acquis des actions de telles sociétés et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises.

NOTE 26 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le tableau qui suit présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2019	2018
Rémunération et avantages du personnel	4 260 \$	4 200 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3 988	3 007
Paiements fondés sur des actions	2 023	1 638
	10 271 \$	8 845 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 19).

NOTE 27 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine
- Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

Au troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé qu'elle avait remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine.

IG Gestion de patrimoine tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Ce secteur tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par IG Gestion de patrimoine découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Placements Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à ses placements dans Lifeco, dans China AMC et dans Personal Capital (se reporter à la note 8), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

NOTE 27 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2019

	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS ¹	TOTAL
Produits						
Honoraires de gestion	1 487 935 \$	703 538 \$	76 487 \$	2 267 960 \$	– \$	2 267 960 \$
Honoraires d'administration	299 631	98 251	16 575	414 457	–	414 457
Honoraires de distribution	171 164	5 746	191 126	368 036	–	368 036
Produits tirés des placements nets et autres produits	56 248	4 236	16 444	76 928	–	76 928
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	122 425	122 425	(17 200)	105 225
	2 014 978	811 771	423 057	3 249 806	(17 200)	3 232 606
Charges						
Commissions	628 766	292 896	179 503	1 101 165	–	1 101 165
Charges autres que les commissions	615 934	350 438	88 017	1 054 389	–	1 054 389
	1 244 700	643 334	267 520	2 155 554	–	2 155 554
Bénéfice avant les éléments suivants	770 278 \$	168 437 \$	155 537 \$	1 094 252	(17 200)	1 077 052
Charges d'intérêts ²				(108 386)	–	(108 386)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée				(17 200)	17 200	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat				968 666	–	968 666
Impôt sur le résultat				219 719	–	219 719
Bénéfice net				748 947	–	748 947
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213	–	2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				746 734 \$	– \$	746 734 \$
Actifs identifiables	8 508 059 \$	1 140 237 \$	3 082 913 \$	12 731 209 \$		
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267		
Total de l'actif	9 855 840 \$	2 308 817 \$	3 226 819 \$	15 391 476 \$		

1. La quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée n'est pas liée à un secteur en particulier et, par conséquent, elle est exclue des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, à compter du 1^{er} janvier 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location d'un montant de 4,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.

NOTE 27 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2018

	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS ¹	TOTAL
Produits						
Honoraires de gestion	1 458 127 \$	701 424 \$	79 631 \$	2 239 182 \$	– \$	2 239 182 \$
Honoraires d'administration	310 382	98 353	18 358	427 093	–	427 093
Honoraires de distribution	171 531	6 713	192 662	370 906	–	370 906
Produits tirés des placements nets et autres produits	46 665	(1 942)	17 205	61 928	–	61 928
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	149 962	149 962	–	149 962
	1 986 705	804 548	457 818	3 249 071	–	3 249 071
Charges						
Commissions	623 421	291 089	184 133	1 098 643	–	1 098 643
Charges autres que les commissions	597 242	335 105	88 377	1 020 724	22 758	1 043 482
	1 220 663	626 194	272 510	2 119 367	22 758	2 142 125
Bénéfice avant les éléments suivants	766 042 \$	178 354 \$	185 308 \$	1 129 704	(22 758)	1 106 946
Charges d'intérêts				(110 179)	(10 680)	(120 859)
Prime versée au remboursement anticipé de débentures (note 16)				(10 680)	10 680	–
Charges de restructuration et autres charges (note 3)				(22 758)	22 758	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat				986 087	–	986 087
Impôt sur le résultat				209 919	–	209 919
Bénéfice net				776 168	–	776 168
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850	–	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				767 318 \$	– \$	767 318 \$
Actifs identifiables	8 822 277 \$	1 153 639 \$	2 972 531 \$	12 948 447 \$		
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267		
Total de l'actif	10 170 058 \$	2 322 219 \$	3 116 437 \$	15 608 714 \$		

1. La prime versée au remboursement anticipé de débentures et les charges de restructuration et autres charges ne sont pas liées à un secteur en particulier et, par conséquent, elles sont exclues des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.